

INFORMATIONS POST AGO

UIB ASSURANCES

Siège Social : Rue du Lac Turkana-Les Berges du Lac-1083 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 Juin 2023, la société UIB ASSURANCES publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

I LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Général et du Rapport Spécial du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire après avoir entendu lecture des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter la perte de l'exercice 2022 au poste de résultats reportés (débiteur) pour un montant de -128 387,686 Dinars Tunisiens.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ne pas allouer de jetons de présence aux membres du Conseil d'administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, ayant constaté l'arrivée à échéance du mandat d'administrateur de Monsieur Laurent DUNET, décide de le renouveler pour une durée provisoire de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2026 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sous réserve du respect des dispositions prévues par l'Article 50 Ter du Codes des Assurances. Il sera mis fin au présent mandat dès la réalisation définitive de la cession des Actions détenues par SOGECAP dans la Société UIB ASSURANCES.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, ayant constaté l'arrivée à échéance du mandat d'administrateur de la société SOGECAP, décide de le renouveler pour une durée provisoire de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2026 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sous réserve du respect des dispositions prévues par l'Article 50 Ter du Codes des Assurances. Il sera mis fin au présent mandat dès la réalisation définitive de la cession des Actions détenues par SOGECAP dans la Société UIB ASSURANCES.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, ayant constaté l'arrivée à échéance du mandat d'administrateur de la société UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, décide de le renouveler pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2026 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sous réserve du respect des dispositions prévues par l'Article 50 Ter du Codes des Assurances.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, ayant constaté l'arrivée à échéance du mandat de Commissaire aux comptes de la Société AMC ERNST AND YOUNG, décide de le renouveler pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du procès-verbal des présentes délibérations, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales et réglementaires qu'il y aura lieu.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

II-BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

BILAN ARRETE AU 31/12/2022

(Exprimé en dinars) ACTIF Situation arrêtée au 31/12/2022	31/12/2022			31/12/2021 (Retraité en Proforma)	31/12/2021 (Publié)
	Brut	Amortis- sements et provisions	Net	Net	Net
AC1-Actifs incorporels					
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	4 628 951	59 186	4 569 765	2 342 271	2 342 271
	4 628 951	59 186	4 569 765	2 342 271	2 342 271
AC2-Actifs corporels d'exploitation					
AC21-Installations techniques et machines	1 501 651	235 636	1 266 015	642 807	642 807
	1 501 651	235 636	1 266 015	642 807	642 807
<i>AC336- Autres</i>	67 912	0	67 912	65 648	65 648
	67 912	0	67 912	65 648	65 648
AC6-Créances					
AC63-Autres créances					
AC631-Personnel	20 365	0	20 365	0	0
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	91 976	0	91 976	0	0
AC633-Débiteurs divers	477	0	477	0	0
	112 818	0	112 818	0	0
AC7-Autres éléments d'actif					
AC71-Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	3 583 937	0	3 583 937	10 624 604	10 624 604
AC72-Charges reportées					
AC722-Autres charges à répartir	6 419 261	0	6 419 261	154 497 ³ (*)	13 914
AC73-Comptes de régularisation Actif					
AC733-Autres comptes de régularisation	76 541	0	76 541	67 292	67 292
	10 079 739	0	10 079 739	13 846 393	10 705 810
Total de l'actif	16 391 070	294 821	16 096 249	16 897 120	13 756 537

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité. (Cf. Note N°3.4)

BILAN ARRETE AU 31/12/2022

(Exprimé en dinars) CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS Situation arrêtée au 31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021 (Retraité en Proforma)	31/12/2021 (Publié)
Capitaux propres			
CP1- Capitaux propres	30 000 000	30 000 000	30 000 000
CP1' Capital souscrit non appelé	-15 000 000	-15 000 000	-15 000 000
CP5- Résultat reporté	-135 761	-7 373(*)	-3 147 956
Total capitaux propres après affectation	14 864 239	14 992 627	11 852 044
PA6-Autres dettes			
PA63-Autres dettes			
<i>PA632-Personnel</i>	319 096	270 812	270 812
<i>PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	269 183	214 264	214 264
<i>PA634-Créditeurs divers</i>	643 731	1 419 418	1 419 418
PA64-Ressources spéciales	0	0	0
	1 232 010	1 904 493	1 904 493
Total du passif	1 232 010	1 904 493	1 904 493
Total des capitaux propres et du passif	16 096 249	16 897 120	13 756 537

(*)Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité. (Cf. Note N°3.4)

III-ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

ÉVOLUTIONS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022					
en Dinar					
Libellé	Capital social	Capital souscrit non appelé	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total des capitaux propres
Capitaux propres avant affectation du résultat	30 000 000	(15 000 000)	(7 373)	(128 388)	14 864 239
Affectation AGO du 26/06/2023			(128 388)	128 388	0
Capitaux propres après affectation du résultat	30 000 000	(15 000 000)	(135 761)	0	14 864 239

IV-LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Noms	Représentant	Date d'expiration	Qualité	Principales activités	Mandats dans d'autres conseils d'administration
M.Taoufik Lachker	Lui même	AGO statuant sur	Président	Directeur Général de La	- La Marocaine Vie - La Marocaine Vie Immobilier
SOGECAP	M. Laurent Doubrovine	AGO statuant sur les EF de l'exercice 2025 : 3 ans	Administrateur	Directeur Développement Partenariats et Entreprises de SOGECAP	- Sogelife - La Marocaine Vie
UIB	Mme Ilhem BOUAZIZ	AGO statuant sur les EF de l'exercice 2025 : 3 ans	Administrateur	Directrice Générale Adjoint en charge de la Banque de Détail à l'UIB	- International SICAR - L'Internationale de Recouvrement de Créances - UIB FINANCE - Société Monétique Tunisie : - Inter Bank Services « IBS » - Académie des Banques Et Finances « ABF » - UIB Assurances - Société Interbancaire de Télé compensation « SIBTEL »
M. Laurent Dunet	Lui même	AGO statuant sur les EF de l'exercice 2025 : 3 ans	Administrateur	Directeur des activités internationales de SOGECAP	- Sogessur - Oradéa Vie - ALD Re Designated Activity Company - BRD Asigurari de Viata - BRD Societate de administrare a fondurilor de pensii private - La Marocaine Vie - Société Générale Strakhovanie LLC - Sogelife

Noms	Représentant	Date d'expiration	Qualité	Principales activités	Mandats dans d'autres conseils d'administration
Mme Marlène Pradeilles	Lui même	AGO statuant sur les EF de l'exercice 2023 : 3 ans	Administrateur	Directeur partenariats groupe de SOGECAP	BRD Asigurari de Viata
M. Sébastien Simon	Lui même	AGO statuant sur les EF de l'exercice 2024 : 3 ans	Administrateur	Directeur support et supervision international	Néant